



COMPTE RENDU CE 16 DECEMBRE 2015

1. Approbation des procès-verbaux du 25 Novembre et 3 décembre 2015

Approbation du PV du 25 novembre 2015 avec 12 voix pour et 1 abstention . Approbation à l'unanimité du PV du 3 décembre 2015

2 Information sur l'analyse et les résultats économiques du mois de novembre 2015

Commandes projets fin novembre : 55.8 M€, soit - 3.7 M€ par rapport au budget et -0,2 M€ par rapport à 2014

Contrats fin novembre 32 M€, soit - 5.4 M€ par rapport au budget et - 10 M€ par rapport à 2014

Chiffre d'affaires projets fin novembre : 54.4 M€, soit -1 M€ par rapport au budget et - 0.4 M€ par rapport à 2014

Chiffre d'affaires contrats fin novembre : 39.1 M€, soit + 0.1 M€ par rapport au budget et + 0.1 M€ par rapport à 2014

Facturation fin novembre : projets : 56.7 M€ soit + 3.6 MF par rapport à 2014 – contrats : 34.2.M€ soit +5.8 M€ par rapport à 2014

Résultat opérationnel fin novembre : - 0,8 M€, soit - 4.2 M€ par rapport au budget et -2.4 M€ par rapport à 2014

P. HEDDE annonce un retrait de 6% par rapport à 2014 et par rapport au budget ; le segment commercial est en croissance.

La prise de commande reste tendue avec un marché difficile. A titre d'exemple, Natixis a été perdu avec une marge de 1.5%...

IDF : investissement important avec la création d'une équipe « chasse ». Difficultés dans le segment commercial méditerranéen et Alpes.

Léger retrait sur les services récurrents à 92M€ au lieu de 94M€ annoncés qui serait dû à un impact d'une sous provision des frais d'orange par rapport à celle prévue, mais aussi par des fees importants dont les constructeurs augmentent les montants de manière exponentielle.

P. HEDDE affirme qu'il existe une pression considérable au niveau des coûts ; les fees Cisco et Alu ont augmenté de 50%, ce qui équivaut à 2M€ d'impact sur le résultat.

Problématique sur novembre est relative à la marge sur le récurrent. Sur la partie projet, il a croissance de 12 % sur le service non récurrent et 8% sur les produits.

Il y a 2 à 3000 h pointées et facturées au client ce mois-ci. Le profit opérationnel est en retrait de 240 K€

P. HEDDE précise que le **résultat net pointe à - 500 K !!!**

Il ajoute que les technologies compliquées associées à un marché Français difficile seraient une des résultantes de la situation compliquée de NXTO. Il précise que l'Actionnaire est très exigeant et qu'il « trace le chemin ». Il affirme qu'il existe une vraie voie pour les collaborateurs de Nextiraone. Reste à espérer que la voie sera pavée de bonnes intentions...

Le coût de fonctionnement augmente régulièrement tous les mois

La direction précise que lors du Kick Off, elle désire être prête pour annoncer et décliner la nouvelle marque Nextiraone et communiquer le compte d'exploitation sur les 6 premiers mois de 2016.

3 Questions concernant le projet de réorganisation communiquées par le secrétaire de façon globalisée

Organigrammes complets et nominatifs pour la direction générale et l'organisation commerciale et opérations par région ?

Directeur transformation : A. le PORT

Allez-vous demander/imposer à des salariés ayant perdu leur poste au Proposal Center dans le cadre du PSE d'intégrer le design Center ? : Non

Quel est le périmètre des offres traitées dans le Design Center : Cisco et ALU les offres les plus standards

Evaluation de l'augmentation des déplacements pour les techniciens terrain : Pas de changement d'organisation terrain, donc pas d'incidence sur les déplacements.

Quel intérêt de conserver les fonctions support et administratives en centralisé ? : Continuer de travailler de la manière la plus rationnelle possible pour optimiser les dispositifs.

Quels sont les repositionnements des managers ? (Quels types de postes opérationnels occuperont-ils ?) Dans le cadre de la nouvelle organisation combien de manager vont être repositionné ? où ? Combien de manager désirent retourner à un métier opérationnel ? :

Des managers services vont occuper des postes de ROC ou de PM.

Pourquoi ne pas être revenu à 5 régions ? : P HEDDE déclare que cela aurait engendré la nomination de managers.

L'organisation précise des cellules on line dans chaque région est-elle finalisée depuis le CE Extra ? Quels seront les managers ? :



la direction doit revenir vers les élus pour communiquer l'organisation

CSC : 3 plaques avec 4 managers. : 1 à Nantes, 2 à Lyon et 1 à Paris

Quelles simplifications concrètes du nombre d'outils pour les commerciaux ? Lesquels seront supprimés et/ou remplacés ? :
Point précis vers le 26/27 pour avoir des pistes à annoncer.

Une analyse a-t-elle été faite sur les besoins de ressources opérationnels par région (Expert/Archi/ Consultants) compte tenu de la forte indépendance demandée au niveau des régions (P&L) : Renforcement du WAN pour Paris.

Quel sera le lien entre Managed Services (centralisés) et 3 x Services Projet (en territoire) ? Y aura-t-il entraide entre les services si besoin ? oui

Ce projet d'organisation cache-t-il un projet plus conséquent (externalisation de Managed services) ? : Il n'y a aucune volonté d'externaliser cette partie affirme P HEDDE.

La qualité de service sera-t-elle assurée dans ce contexte ? : oui ; T GROSSANS portera la responsabilité de la qualité. Volonté que le projet contribue le moins possible au contrat. Modèle à 18 mois = que la maintenance soit auto suffisante.

Quelles sont les échéances pour la mise en œuvre du service marketing ? : 1^{er} janvier avec comme manager F NOEL. P HEDDE précise que le manager recherché devra être capable de lancer des offres et des programmes nationaux structurés.

Le variable sera organisé au niveau national. Les fonctions support font parties de l'entreprise et .le plan de salaire reste national.

Incubateurs : cloud et linker avec pour mission de développer l'offre qui existe et d'obtention de la croissance. Il y aura un commercial linker par région avec la responsabilité du P&L. Réflexion sur d'autres types de croissance comme le rachat d'une entreprise selon l'existence d'opportunités réelles.

P. HEDDE affirme que le vrai problème est de savoir comment piloter les fees. Dans le Grand Est, la satisfaction client est bonne. La CGT relève qu'il semble y avoir une disparité entre les sondages effectués et les retours clients sur le terrain.

Les managers ont la responsabilité du P&L et donc de leur emploi et de leur variable. Les charges sont réparties au Chiffre d'affaires entre autre.

Poids économique : décision de licencier et d'embaucher. Les régions ne sont pas autonomes mais responsables.

La direction marketing ne sera pas déclinée au niveau des régions. L'enjeu est de sortir plus vite des offres nationales.

L'industrialisation des offres : volonté qu'il y ait des offres standard dans toute la France.

P HEDDE affirme que la volonté de la direction est de garder une entreprise indépendante basée sur le talent et les compétences des employés.

4 Information/consultation sur le projet d'organisation

Refus de vote de la CGT qui souligne la déception des salariés sur l'organisation présentée après avoir attendu plus de six mois, il apparaît dans les faits que c'est la montagne qui a accouché d'une souris...

La direction réfute qu'il y ait un impact sur les conditions de travail et l'emploi.

Déclaration de la CFDT qui demande une optimisation de l'organisation support. Doute de la répartition équitable des ressources PL/PM.

Consultation : 6 refus de vote 7 votes contre

Suite à ce vote, gros coup de chauffe de P HEDDE qui incendie (ses partenaires sociaux) les accusant par leur vote négatif d'avoir de basses pensées électoralistes..... .

Accusations insultantes ?

Les intéressés n'ont guère réagit. P HEDDE aurait-il raison ?

5 Commerce : pourquoi ne pas avoir programmé la négociation sur le plan de variable plus tôt au lieu au lieu de convier systématiquement en fin d'année les intervenants ?



La direction se voit plutôt embarrassée pour répondre et précise que pour ce nouveau plan de variable les grands ratios sont définis et sans grosse évolution pour 2016. Les élus pointent que le plan de variable est un outil technique qui demande que des commerciaux soient présents en négociation et la direction demandent en fin d'année à ce que ces derniers, qui doivent boucler leur chiffre, de venir en réunion. Ce qui est totalement impossible !! Absence de rationalité ou calcul intentionnel ?

Quel sera le nombre de commerciaux par région et par segment de marché début 2016 ? Se reporter à la matrice.

6 Plan d'actions Ambition Services

Une analyse doit être effectuée par A. le PORT qui présentera le projet en janvier. Le montant de la prestation est impacté par la marge dégagée, chose qui n'était pas appliqué auparavant. Mode de gestion plus attentif et plus serré dit la direction.

La CGT demande s'il y a des changements qui doivent être appliqués par rapport au RAG. La direction précise qu'un certain nombre de minimas est rattrapé mais dans une approche théorique l'ambition service sera au-dessus du minima.

La CGT réfute cette affirmation et insiste sur la non motivation des techniciens à faire des ambitions services dont les primes sont englobées au final dans leur RAG. Donc aucune plus-value ni incitation

7 Information projets de déménagements :

Bron : la CGT fait remonter le problème de gêne occasionnée dans le service des planificateurs qui sont au téléphone toute la journée et dont les bureaux en « marguerite » sont tout sauf propice à un travail serein. La direction dit qu'elle est prête à revoir certaines conditions qui ne seraient pas optimales.

Marseille : rien de nouveau mais le choix va être fait prochainement suite à la visite de nouveaux locaux

Nantes : les travaux se terminent et déménagement toujours prévu pour mi-janvier

Saint-Etienne : des locaux ont été trouvés à côté de ceux actuels. Déménagement prévu en février

Saint-Denis : rien de nouveau

Dijon : déménagement ce jour

Nice : déménagement ce jour. Les fauteuils de l'agence de Lyon qui devaient être livrés en même temps que les bureaux ne l'ont pas été. Le « shampooinage » de la moquette s'est fait le jour du déménagement.....

8 Information/consultation sur les orientations du plan de formation 2016

La CGT demande la déclaration 2442 remise à la commission formation et dont les élus auraient dû avoir une copie. La CGT signifie à la direction qu'elle ne suit pas les règles et procédures pour l'information sur le plan de formation.

La CGT relit le code du travail à la direction sur le sujet.

- Avoir la volumétrie en heure, ainsi que le budget. : Le budget 2015 est reconduit sur 2016 soit 500K soit 3,63 % de la masse salariale, soit une augmentation légère étant donné la baisse de la masse salariale. Accréditation 215, métiers 1255K, services 150K commerce 60K et support 45K et management 30K. 13244 H pour les services dont la moitié en interne et 29% pour l'externe, 10% accréditation et 9% habilitation électrique

La CGT dénonce le manque de sérieux et de respect des instances en énonçant des chiffres sans qu'aucun document n'ait été diffusé aux élus. Ils demandent donc qu'un point complet soit fait ultérieurement avec l'ensemble des réponses aux questions posées par la Commission

Déclaration des élus du CE :

Les élus CE comprennent qu'il s'agit de la consultation des orientations prévisionnelles habituellement proposées en Octobre et que c'est dans la continuité de celles-ci que le plan de l'année qui suit est présenté en décembre conformément aux consultations légales. Les élus une fois de plus constatent le non-respect de la loi sur cette consultation

Sur la base de l'analyse de ces orientations en regard des orientations stratégiques de l'entreprise, les élus déplorent de ne pas avoir une ambition de volume chiffré avec sa répartition régionale.

De plus les élus ne perçoivent pas dans cette note d'orientation les réponses adaptées aux orientations stratégiques ni les moyens pour y subvenir.

La démultiplication du transfert de connaissance par des experts non formateurs ne répond pas au professionnalisme attendu de l'entreprise. L'absence de point spécifique concernant les administratifs, les plus de 40 ans, d'accompagnement Lync, SQL, des process de migration etc., notre incapacité à identifier la part de formation contrainte certifiante de celle d'un véritable accompagnement des salariés...nous inquiètent.



De fait les élus se prononcent défavorablement à cette note d'orientation.

Consultation : votre défavorable à l'unanimité

Est-il prévu une réelle gestion prévisionnelle des emplois et des carrières ? Comment ? Budget ?

8 Suites commission logement et vote du CE

Versement volontaire auprès du GIC d'un montant de 80.000 € qui correspond aux prestations de 2015 majoré de 15% et qui sera versé avant la fin de l'année.

Consultation : vote favorable unanime

9 Situation et suivi du PSE avec rapport

Total de 185 personnes accompagnées dont 167 solutions identifiées, soit 90,3 %.

Les primes de création d'entreprise ont été réglées. Sur les 54 personnes en recherche d'emploi il y a encore 17 personnes qui n'ont pas encore de solution. Une personne qui est difficilement joignable et quelques cas d'accompagnement délicats par rapport à un positionnement. Deux suspensions d'accompagnement pour raison personnelle de manière provisoire qui doivent reprendre en janvier.

Evaluation de la surcharge de travail pour les assistantes durant les congés ou les arrêts maladie due à la centralisation et le sous-effectif du au PSE ?

10 Point sur les effectifs

HEADCOUNT	31/07/2015	31/08/2015	30/09/2015	31/10/2015	30/11/2015	31/12/2015
Administratifs	176	176	171	169	169	
Services	604	605	610	613	607	
Commerce	279	274	274	275	277	
Total CDI	1 059	1 055	1 055	1 057	1 053	0
CDD	6	5	5	4	4	
Intérim	1	2	1	6	5	
Alternance	87	77	87	95	95	
CFC	0	0	0	0	0	
Total	1 153	1 139	1 158	1 162	1 157	0
Dont ALD	15	15	15	15	15	

11 Vote pour le choix du cabinet d'expertise pour les comptes du CE et la gestion des payes des salariés

Consultation : vote à l'unanimité pour le choix du cabinet d'expertise Sémaphores.

12 Questions diverses

Pourquoi la diffusion de l'information sur la récupération pour les salariés en astreinte le 24 décembre n'est-elle pas faite au niveau des managers en région ?

La direction confirme qu'elle diffusera une note à l'attention des managers pour que l'information soit transmise.

Calcul du RAG :

Les élus CGT demandent à ce que les ambitions services ne soient plus comprises dans le RAG. Les salariés n'ont aucune motivation pour faire des ambitions services puisque ces primes viennent compenser le RAG au lieu d'être réglées en réel supplément de salaire. Par ailleurs les élus CGT demandent des explications sur le RAG versé en 2015 au titre de 2014 et qui serait compris dans le calcul du RAG 2015 !

Personne qui part de l'entreprise et à qui on demande de restituer le téléphone : la direction va regarder le point pour fournir un justificatif

Accord sur la mutuelle : envoyé aux DSC et à la signature à la DRH. La sur complémentaire va disparaître et répartition différence 55% employeur et 45% employés pour compenser la suppression de la sur complémentaire. Demande d'une information/consultation sur le prochain CE.

Panneaux d'affichage : les élus CGT dénoncent le fait qu'un tract CGT ait été enlevé du panneau d'affichage à l'agence de Lille. Ils demandent à la direction qu'elle prenne toute mesure pour que le tract soit réaffiché.